



Accompagnement aux devoirs

Définition de l'accompagnement aux devoirs

L'accompagnement aux devoirs est un dispositif organisé par les bénévoles du Réseau Solidaire de la Commune d'Eulmont, les mardis et les jeudis, pendant la période scolaire. Il est réservé aux enfants scolarisés du CP au CM2 sur la commune d'Eulmont.

La fiche d'inscription est obligatoire pour participer à l'accompagnement aux devoirs. Elle engage la famille et l'enfant pour un trimestre pour les jours choisis à l'inscription. **L'inscription devra être renouvelée à chaque trimestre.**

L'accompagnement aux devoirs est un service permettant aux enfants fréquentant l'école primaire de faire leurs devoirs avec l'encadrant. Il s'agit uniquement d'une aide ponctuelle concernant les devoirs du lendemain ou de la semaine et non d'un soutien scolaire.

Cet accompagnement ne se substitue pas au suivi des parents. La totalité des devoirs ne sera peut-être pas effectuée. Il est fortement conseillé aux parents de vérifier que l'intégralité des devoirs a été réalisée.

Les horaires

1^{ère} séance : mardi 10 octobre 2017

Les enfants inscrits à l'accompagnement aux devoirs sont pris en charge par les encadrants bénévoles dans les locaux du centre polyvalent, à 17h15 au retour du Péri-scolaire ou déposés par les parents, et ce jusqu'à 17h50, 18h.

Après 17h50-18h, deux possibilités :

- Les parents viennent chercher leur enfant (ou la personne désignée sur la fiche d'inscription.)
- L'enfant, inscrit à l'accueil péri-scolaire, est dirigé auprès des animateurs du péri-scolaire.

Inscription

Afin de permettre un meilleur fonctionnement de cet atelier, les parents devront obligatoirement compléter une fiche d'inscription trimestrielle. Les imprimés sont à télécharger sur le site de la Commune, à retirer en mairie ou auprès du périscolaire.

En cas d'absence de l'enfant

Pour toute absence, merci de prévenir l'équipe des bénévoles de l'accompagnement aux devoirs/contact mairie au 03 83 22 83 34.

Responsabilité

Les parents doivent fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile les couvrant en cas de dommages causés involontairement à autrui (ne concerne que les enfants qui ne fréquentent ni périscolaire, ni NAP).



Accompagnement aux devoirs

1^{er} trimestre Année 2017/2018

Inscription

A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 25 SEPTEMBRE 2017

Nom..... Prénom :

Sexe : Garçon Fille Date de naissance : ____ / ____ / ____

Classe :Nom de l'enseignant

RESPONSABLE LEGAL

Nom : Prénom :

Adresse :

Lien de parenté :

Téléphone :

E-mail:

INSCRIPTION de L'ENFANT A L'AIDE AUX DEVOIRS POUR LE 1^{er} TRIMESTRE 2017/2018 :

1 soir par semaine Mardi Jeudi

2 soirs par semaine

Jours d'activités Accompagnement aux devoirs

Mardi 10 octobre 2017	Mardi 14 novembre 2017	Mardi 5 décembre 2017
Jeudi 12 octobre 2017	Jeudi 16 novembre 2017	Jeudi 7 décembre 2017
Mardi 17 octobre 2017	Mardi 21 novembre 2017	Mardi 12 décembre 2017
Jeudi 19 octobre 2017	Jeudi 23 novembre 2017	Jeudi 14 décembre 2017
Mardi 7 novembre 2017	Mardi 28 novembre 2017	Mardi 19 décembre 2017
Jeudi 9 novembre 2017	Jeudi 30 novembre 2017	Jeudi 21 décembre 2017

ASSURANCES

PIÈCES À FOURNIR :

Attestation d'assurance extrascolaire si votre enfant n'est ni inscrit au périscolaire, ni aux NAP

SORTIE

Afin d'assurer au mieux le suivi de l'accompagnement aux devoirs pour votre enfant, et surtout assurer sa sécurité lors de la sortie, je vous remercie de bien vouloir préciser les renseignements suivants :

Après 17h50-18h, mon enfant inscrit au périscolaire est dirigé par l'encadrant auprès de l'équipe des animateurs.

Après 17h50-18h, je viens chercher mon enfant au centre polyvalent.

PERSONNE AUTORISEE A VENIR CHERCHER L'ENFANT

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

A Eulmont, le

Signature du responsable de l'enfant